
Jour de séance 2

le mercredi 26 octobre 2022

10 h

Prière.

L'hon. M. G. Savoie invoque le Règlement ; il soutient que la déclaration de député de M. Arseneau est irrecevable puisqu'elle porte atteinte à la réputation du premier ministre. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé et demande que le député se rétracte. M. Arseneau refuse et se retire de la Chambre.

Pendant les déclarations des ministres, le président donne la parole à M. Arseneau après son retour à la Chambre et demande que celui-ci retire le mot « fou » de sa déclaration de député ; le député obtempère.

Il est unanimement convenu de prolonger de 15 minutes la période des questions orales.

Après les questions orales, le président de la Chambre demande aux parlementaires de se garder d'utiliser le terme « ass ».

Le président présente les pages pour la session.

Les nouveaux pages sont les suivants : Peyton Carmichael, de Margaree Valley, en Nouvelle-Écosse ; Jillian Coggan, de Hampton ; Seiku Diakite, de Kumasi, au Ghana ; Olivia Elliott, de Corner Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador ; Andrea Escobar, de Tegucigalpa, au Honduras ; Sunaa Hansen, de Bear Island ; Warren Peters, d'Ottawa, en Ontario ; Keira Vnuk, de Quispamsis.

Les pages suivants reprennent du service : Bradley Doucet, de Dieppe ; Maggie Jardine, de Blackville ; Brock Johnson, de Fredericton ; la page en chef Rosalind Keyes, de Rothesay.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Steeves :

2, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier ;*

par l'hon. M. Fitch :

3 *Loi concernant les établissements chirurgicaux ;*

par l'hon. M. Carr :

4, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics ;*

par l'hon. M. Austin :

5, *Loi sur les personnes disparues ;*

par l'hon. M. Flemming, c.r. :

6, *Loi concernant la Loi sur les procurations durables et la Loi sur les testaments.*

L'hon. M. Holland, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, remet un message de S.H. la lieutenant-gouverneure au président, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 26 octobre 2022

S.H. la lieutenant-gouverneure a pris connaissance d'un projet de loi intitulé *Loi sur la durabilité des terrains boisés privés*, qu'elle transmet et recommande à la Chambre.

La lieutenant-gouverneure,
(signature)
Brenda Murphy

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Holland :

7, *Loi sur la durabilité des terrains boisés privés ;*

par M. McKee :

8, *Loi modifiant la Loi électorale.*

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mardi 1^{er} novembre 2022, la deuxième lecture des projets de loi 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sera appelée.

La séance est levée à 11 h 45.